

L'APPRENTISSAGE EN SANTÉ C'EST POSSIBLE !

Depuis plus de 30 ans,
le CERFAH accompagne les jeunes
dans leur parcours d'apprentissage
aux métiers de la santé dans toute
la région Sud - PACA.



 04 91 78 10 06

 contact@cerfah.fr

 www.cerfah.fr

SUIVEZ-NOUS !
@cerfah_sud





L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

👉 Tu alternes entre des cours théoriques en école et de la pratique sur le terrain, dans un établissement de santé.

Dans la santé, la pratique est essentielle : on apprend en faisant.

- ✓ Pour les jeunes de **18 à 29 ans** (sauf si RQTH, pas de limite d'âge).
- ✓ **Tu gagnes un salaire chaque mois.** Et la formation est 100 % gratuite.

Situation	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
-18 ans	504,09€	710,98€	1026,86€
18-20 ans	802,82€	952,18€	1250,90€
21-25 ans	989,52€	1138,88€	1456,27€
+26 ans	1867,02€	1867,02€	1867,02€

Salaire brut basé sur le SMIC mensuel brut du 1^{er} juin 2026 soit 1867,02€ et sous réserve de modification législative

Le contrat d'apprentissage :

C'est un **contrat de travail** qui peut durer de **1 à 3 ans**.

C'est un **CDD** ou un **CDI** avec une **période d'essai de 45 jours** de travail effectif.

Tu dois **avoir un maître d'apprentissage** qui te forme au quotidien et t'accompagne dans ta montée en compétences.

5 BONNES RAISONS DE DEVENIR ALTERNANT·E

- 1 Tu gagnes de l'expérience.**
- 2 Tu es payé·e tous les mois.**
- 3 Tu entres dans la vie active** (fini le 100% théorie, place à la pratique !)
- 4 Tu es accompagné·e tout au long de ton apprentissage.**
- 5 Tu bénéficies d'aides aux apprentis.**

COMMENT SE LANCER DANS L'APPRENTISSAGE ?

- Fais ta pré-inscription sur notre site web : www.cerfah.fr
- Trouve un employeur **et** inscris-toi dans une école partenaire
- Préviens ton référent CERFAH pour établir le contrat d'apprentissage
- Ton employeur contacte le CERFAH pour les démarches administratives
- Signez le contrat d'apprentissage

Et c'est parti pour ta nouvelle vie pro !



Pas d'employeur, pas de formation en apprentissage



Découvre plein de conseils sur nos réseaux sociaux !

NOS FORMATIONS SANTÉ EN ALTERNANCE

ACCÈS AVEC ET SANS BAC :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Aide-soignant·e | <input checked="" type="checkbox"/> Auxiliaire de puériculture |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ambulancier·e | |

ACCÈS POST BAC :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Infirmier·e | <input checked="" type="checkbox"/> Infirmier·e de bloc opératoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Infirmier·e puériculteur·rice | <input checked="" type="checkbox"/> Infirmier·e en pratique avancée |
| <input checked="" type="checkbox"/> Manipulateur·rice radiologie | <input checked="" type="checkbox"/> Préparateur·rice en pharmacie hospitalière |
| <input checked="" type="checkbox"/> Psychomotricien·ne | <input checked="" type="checkbox"/> Masseur·euse kinésithérapeute |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ergothérapeute | <input checked="" type="checkbox"/> Audioprothésiste |
| <input checked="" type="checkbox"/> Orthophoniste | <input checked="" type="checkbox"/> Orthoptiste |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pédicure-podologue | <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de santé |

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap sous conditions d'aptitude médicale.



LE CERFAH, TON ALLIÉ APPRENTISSAGE

Choisir le CERFAH, c'est **bénéficier d'un accompagnement complet et personnalisé** tout au long de ta formation en apprentissage.

Tu profites aussi :

- D'un **suivi personnalisé** avec un référent dédié qui t'accompagne
- D'une **formation adaptée** aux besoins réels du terrain
- D'un **réseau** d'écoles, d'entreprises et de professionnels engagés dans la réussite des apprentis.

Le CERFAH te donne toutes les clés pour réussir et te lancer sereinement dans ta future carrière santé.

Pour mieux comprendre notre rôle



Toi, **apprenti**, tu es au cœur de cette organisation.

Le **CERFAH** (CFA) coordonne toutes les parties prenantes, accompagne l'apprenti et l'employeur à chaque étape.

L'**école** (appelé UFA, Unité de Formation d'Apprentis) assure la formation théorique.

L'**entreprise** forme sur le terrain.

Le CERFAH en chiffres :

- 1er CFA santé crée en France (1992)
- 767 apprentis suivis en 2025-2026
- 90% de réussite aux examens en 2025
- 74% de diplômés embauchés en 2025
- 398 employeurs en 2025-2026
- 39 écoles partenaires

MIS A JOUR LE 15/06/2026

INTERFED SANTE SOCIAL CERFAH

SIRET : 78281573200055

9 BD DE LOUVAIN, 13008 MARSEILLE